

M. Daniel Dubois, Sénateur exprime sa colère à propos de l'indemnité de départ du PDG de VALEO.

Il appelle l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sous forme de question écrite.

Révoqué par son conseil d'administration le 20 mars pour des divergences de vues, le président directeur général de VALEO devrait percevoir une indemnité de départ de plus de 3,2 millions d'euros.

Une telle indemnité ne peut que provoquer la colère des salariés et de leurs familles, des sous-traitants, des élus locaux de la région d'Abbeville. Il convient en effet de rappeler que le groupe VALEO a décidé d'une nouvelle vague de licenciements de 104 salariés sur le site d'Abbeville, après les 119 suppressions de postes il y a un an.



Cette colère s'ajoute à l'inquiétude déjà ancienne de l'évolution de la sous-traitance automobile dans le département de la Somme, inquiétude atténuée par le plan de relance gouvernemental pour ce secteur économique.

Si le groupe VALEO, qui connaît des difficultés comme tous les sous-traitants, a perçu un soutien de l'Etat, quelles sont les mesures que le Gouvernement compte prendre pour moraliser les indemnités de départ des P.D.G. des grands groupes industriels et en particulier celui de VALEO ?